

Mayor/Milquet : LE CLASH

▶ Le bourgmestre de Bruxelles sort les griffes face à la ministre de l'Éducation et ses propos sur les acteurs du réseau officiel

▶ Mardi, dans *La Libre*, Joëlle Milquet (CDH) faisait part de toute son exaspération face à ceux qu'elle appelle les "laïcs militants". La ministre de l'Éducation accuse la Fapeo (Association des parents de l'enseignement officiel) et les pouvoirs organisateurs du réseau officiel d'organiser délibérément un "chaos total" avec leur appel aux parents d'élèves à choisir l'option "ni cours de morale ni cours de religion" pour la rentrée 2015, sur le formulaire qui leur a été envoyé.

Joëlle Milquet évoque des "diktats imposés à des parents désinformés et qui n'y comprennent plus rien". Elle juge cette action "illégal", au regard du libre choix édicté par le Pacte scolaire.

LA MINISTRE, QUI est aussi conseillère communale de l'opposition à Bruxelles, s'en est prise au pouvoir organisateur de l'enseignement officiel dans la capitale.

Elle lui reproche d'avoir envoyé aux parents un formulaire différent de celui conçu par ses services.

Yvan Mayeur, le bourgmestre PS de Bruxelles, s'est fendu mardi matin de trois tweets assassins. "Vu son incapacité à régler un problème, un(e) ministre accuse les autres de créer le chaos. Agir vs gesticuler." Puis: "Respecter la Cour constitutionnelle et ne pas relancer une guerre scolaire/religions voilà ce qu'on attend d'une ministre de l'Enseignement." Et enfin: "Avec sa circulaire, Milquet veut procéder à un recensement religieux illégal (vie privée) et dangereux. La Ville de Bruxelles respecte la Constitution."

LE COLLÈGE BRUXELLOIS aurait très moyennement apprécié que, lors du conseil communal de lundi, Joëlle Milquet interpelle l'échevine de l'Enseignement sur la question du formulaire, une matière dont

elle a la tutelle en tant que ministre. "C'est illégal", nous dit-on. Rudy Demotte (PS), le ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ne se mouille guère dans ce rififi politique. Il se contente de faire savoir que "il faut retrouver de la sérénité dans ce débat et travailler en collaboration avec tous les acteurs de l'enseignement officiel, à l'organisation de la rentrée scolaire. Ce qui est important pour l'instant, c'est que tous les élèves soient bien pris en charge pour la rentrée."

I. L.

LA PHRASE

"Avec sa circulaire, Milquet veut procéder à un recensement religieux illégal (vie privée) et dangereux. La ville de Bruxelles respecte la Constitution."

Yvan Mayeur, bourgmestre de Bruxelles